

Orsay, le 2 avril 2019

Renégocier le traité de Versailles, 100 ans après



A l'occasion des 100 ans du traité de Versailles, qui mit fin à la Première Guerre mondiale, la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Sud organise un ensemble de manifestations, dont une conférence-débat, le mardi 9 avril 2019, ouverte au grand public, en présence d'historiens, de juristes, de politistes et de la cinquantaine d'étudiants, français et internationaux, ayant réalisé une simulation de négociation pour réécrire le traité de Versailles.

Cent ans après sa signature, le traité de paix de Versailles qui a mis fin à la Première Guerre mondiale continue de faire l'objet de débats et d'explorations historiographiques en raison de son ampleur géographique (tous les continents sont représentés), de ses innovations diplomatiques (le français et l'anglais sont concomitamment utilisés par les diplomates), de ses répercussions juridiques et géopolitiques (reconfigurations territoriales, réparations financières, création de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail, droit des peuples et droit des minorités) ou de sa couverture médiatique.

La quarantaine d'étudiants du cours de Négociations internationales du M1 Droit international et européen de l'Université Paris-Saclay, rejoints par une dizaine d'étudiants européens et chinois (Erasmus+, Université catholique de Louvain, Université Babes-Bolyai), vont renégocier le traité de Versailles, à l'aune des recherches documentaires et iconographiques entreprises avec le soutien actif de la Bibliothèque universitaire de la Faculté Jean Monnet. Le texte obtenu sera présenté et débattu lors d'une conférence animée par des universitaires historiens, juristes et politistes, qui reviendront sur la pertinence du texte négocié par les étudiants, sur l'enjeu pédagogique des simulations de négociations et sur la portée historique, juridique et politique de ce traité de paix majeur du XXe siècle.

La conférence-débat, ouverte au grand public, aura lieu le mardi 9 avril de 9h30 à 12h en salle Vedel de la Faculté Jean Monnet (54 boulevard Desgranges, 92 330 Sceaux, RER B station Robinson).

Intervenants de la conférence-débat :

- Boris Bernabé, Doyen de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud,
- Marius Eppel, enseignant-chercheur à Université Babes-Bolyai de Cluj (Roumanie),
- Adrien Fauve, Maître de conférence à l'Université Paris-Sud en Science politique,
- François Jankowiak, Professeur en Histoire du Droit à l'Université Paris-Sud, Co-directeur du laboratoire Droit et Sociétés Religieuses,
- Thomas Lindemann, Professeur en Science politique à l'Université Versailles Saint Quentin en Yvelines,
- Delphine Placidi-Frot, Professeure en Science Politique à l'Université Paris-Sud,
- Florence Poirat, Professeure en Droit public à l'Université Paris-Sud,
- Valérie Rosoux, Professeure à l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Contact Presse :

Université Paris-Sud
Cécile Pérol
01 69 15 41 99
06 58 24 68 44
cecile.perol@u-psud.fr